

NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC

4140-LIQUID

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit** : Nettoyant de Flux Pour Cartes PC**Autres Moyens d'Identification** : 4140**N° de Pièces Connexes** : 4140-50ML, 4140-1L, 4140-4L, 4140-20L, 4140-P

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage** : Nettoyant de flux pour les composantes électroniques**Usage contre-indiqué** : Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADAMG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA**Téléphone** +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone** +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente)**: [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses**; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC**
**4140-LIQUID**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H225 : Liquide et vapeur extrêmement inflammable
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC**
**4140-LIQUID**
*Continuation...*

<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisé pour éteindre.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/Conseils de Prudence</b>	<b>Mention de Danger</b>	<b>Symboles</b>
Dégraisse la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(poids)</b>
64-17-5	éthanol	94%
67-63-0	propan-2-ol <sup>a)</sup>	5%
141-78-6	acétate d'éthyle	1.5%

a) Aussi connu sous le nom isopropanol ou alcool isopropylique (IPA).

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT  
AVEC LA PEAU  
(ou les cheveux)**

P303 + P361 + P353, P363

**Symptômes Immédiat***Faible toxicité—rougeur, peau sèche***Intervention**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**EN CAS DE CONTACT  
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

**Symptômes Immédiat***rougeur, irritation, larmoiement, douleur***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical or consulter un médecin.

**EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340

**Symptômes Immédiat***Faible toxicité—faible étourdissement, faible somnolence, toux, maux de tête***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**EN CAS D'INGESTION**

P301 + P330, P331

**Symptômes Immédiat***Faible toxicité—somnolence, étourdissement, trouble d'élocution, nausée, vomissement, maux de tête***Intervention**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	En cas de feux : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.
<b>Danger Spécifiques</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.
<b>Produits de Combustion</b>	Produit des oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> )
<b>Pompier</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant ou essuyer avec des serviettes essuie-tout et placer les serviettes sales dans le récipient à déchets. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Manutention**

Porter des gants de protections, des vêtements de protection, et des équipements de protection des yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

<b>Nom chimique</b>	<b>Pays/Provinces</b>	<b>Limite d'Exposition Admissible (PEL)</b>	<b>Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)</b>
éthanol	ACGIH	1 000 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	Non établi
	Canada AB	1 000 ppm	Non établi
	Canada BC	Non établi	1 000 ppm
	Canada ON	Non établi	1 000 ppm
	Canada QC	1 000 ppm	Non établi
propan-2-ol	ACGIH	200 ppm	400 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	400 ppm	Non établi
	Canada AB	200 ppm	400 ppm
	Canada BC	200 ppm	400 ppm
	Canada ON	200 ppm	400 ppm
	Canada QC	400 ppm	500 ppm
acétate d'éthyle	ACGIH	400 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	400 ppm	Non établi
	Canada AB	400 ppm	Non établi
	Canada BC	150 ppm	Non établi
	Canada ON	400 ppm	Non établi
	Canada QC	400 ppm	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et les données des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

**Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Equipment de Protection Individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	<p>Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.</p>
<b>Protection de la Peau</b>	<p>En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, caoutchouc fluoré, ou d'autres gants chimiquement résistant.</p> <p>Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.</p>
<b>Protection Respiratoire</b>	<p>Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.</p> <p>Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.</p>

**Hygiène Préventives**

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.



## NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC

## 4140-LIQUID

## Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	3%
<b>Apparence</b>	Incolore	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	18.5%
<b>Odeur</b>	Comme l'alcool	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C<sup>b)</sup></b>	5.9 hPa [44 mmHg]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Non disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	≥1.6 (Air =1)
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.79
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Non disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Complètement miscible
<b>Point Initial d'Ébullition</b>	≥78 °C [≥174 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Éclair<sup>a)</sup></b>	13 °C [55 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation<sup>c)</sup></b>	≥363 °C [≥685 °F]
<b>Taux d'Évaporation</b>	Non disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Inflammable	<b>Viscosité @40 °C</b>	<20.5 mm <sup>2</sup> /s

a) Valeur coupelle fermée Tag.

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier.

c) Valeur basée sur l'éthanol, qui est le constituant avec la plus basse valeur d'auto-inflammation.

## Section 10 : Stabilité et Réactivité

<b>Réactivité</b>	Non disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Flammes nues, étincelles, autres sources d'ignition et substances incompatibles
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Oxydants forts, acides forts, bases fortes
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Provoque une irritation sévère, de la douleur, du larmoiement, et de la rougeur.
<b>Peau</b>	Peut provoquer de la rougeur et de la peau sèche.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer de l'étourdissement, de la somnolence de la toux ou des maux de tête.
<b>Ingestion</b>	Provoque de la somnolence, l'étourdissement, des troubles d'élocution, de la nausée, du vomissement, et des maux de tête.
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.

**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
éthanol	7 060 mg/kg Rat	Non disponible	124 700 mg/m <sup>3</sup> 4 h Rat
propan-2-ol	4 700 mg/kg Rat	12 800 mg/kg Lapin	16 000 ppm 8 h Rat
acétate d'éthyle	5 620 mg/kg Rat	>20 000 µL/kg Lapin	45 g/m <sup>3</sup> 2 h Mouse

*Note* : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées.  
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions/irritation des yeux**

L'éthanol, le propan-2-ol et l'acétate d'éthyle sont des irritants oculaires graves connus.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau** (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Sauf pour l'éthanol, aucun ingrédient n'est répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Les preuves de cancérogénicité pour l'éthanol se rapporte à la consommation excessive de boissons alcoolisées, et ne concerne pas les risques d'exposition lorsqu'ils sont utilisés dans le lieu de travail ou comme un produit de consommation non-comestible.

**Éthanol [No. CAS 64-17-5]**

C.I.R.C Groupe 1 : Cancérogène pour l'homme lorsque consommés comme boisson

ACGIH A3 : Cancérogène confirmé pour les animaux avec effets inconnues pour l'homme.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertorié comme carcinogène lorsque consommés comme boisson

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Les preuves de toxicité pour la reproduction de l'éthanol se rapporte à la consommation excessive de boissons alcoolisées, et ne concerne pas les risques d'exposition lorsqu'ils sont utilisés dans le lieu de travail ou comme un produit de consommation non-comestible.

Par inhalation, aucuns effets sur la fertilité ou sur le développement ne sont observés pour des niveaux d'expositions de jusqu'à 16 000 ppm.

**Éthanol [No. CAS 64-17-5]**

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertorié comme toxique pour la reproduction lorsque consommés comme boisson.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Tératogénicité**

(risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Une consommation excessive d'éthanol présente des risques pour le nouveau-né.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. L'exposition à l'éthanol, le propan-2-ol et l'acétate d'éthyle peut affecter le système nerveux central et provoquer une somnolence, des étourdissements et des effets narcotiques.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) et d'autres sources fiables.

L'éthanol, le propan-2-ol et l'acétate d'éthyle ne sont pas classifiables comme substances toxiques pour l'environnement (avec des CL50 minimal de >100 mg/L).

- L'éthanol est biodégradable, avec un CL50 minimale >1 000 mg/L pour les poissons, les invertébrés, et les algues.
- Le propan-2-ol a un CL50 96 h minimale de 9 640 mg/L pour la tête-de-boule (*Pimephales promelas*); CE50 24 h de 5 102 mg/L *Daphnia magna* (Puce d'eau); et un CE50 24 h de >2 000 mg/L pour *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes).
- L'acétate d'éthyle est biodégradable, avec un CL50 96 h minimale de  $\geq 220$  mg/L pour la tête-de-boule (*Pimephales promelas*); CL50 48 h de 560 mg/L et CE50 24 h de 2 300 mg/L *Daphnia magna* (Puce d'eau); et un CE50 72 h 1 800 mg/L pour *Selenastrum*.

**Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Écotoxicité Chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Biodégradation**

Présumé comme étant biodégradable. Les constituants volatils s'oxydent rapidement dans l'air par réaction photochimique.

**Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

COV = 100% [791 g/L]

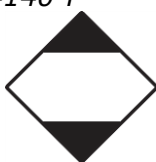
**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

**Référez aux Règlements TMD** (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins  
4140-50ML, 4140-1L, 4140-P  
**Quantité Limitée**



Tailles supérieures à 1 L  
4140-4L, 4140-20L

**Numéro UN** : UN1987

**Appellation Réglementaire** :

ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Isopropanol)

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non



*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Voie Aérienne****Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 0.5 L ou moins

4140-50ML, 4140-P

**Quantité Limitée**

Qté Net Max/Pqt

Extérieur= 1 L



Tailles jusqu'à 5 L (passager) ou 60 L (fret)

4140-1L, 4140-4L, 4140-20L

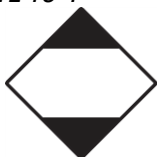
**Numéro UN** : UN1987**Appellation Réglementaire** :

ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Isopropanol)

**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Non**Voie Maritime****Référer au Règlement IMDG.**

Tailles de 1 L ou moins

4140-50ML, 4140-1L, 4140-P

**Quantité Limitée**

Tailles supérieur à 1 L

4140-4L, 4140-20L

**Numéro UN** : UN1987**Appellation Réglementaire** :

ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Isopropanol)

**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Non

*Note:* L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement **formé et certifié**.

**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

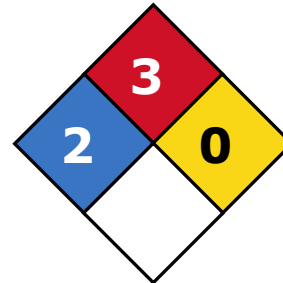
**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>3</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA®**

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du 7% isopropanol qui est assujettie aux exigences de déclaration de la section '313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372'.

Ce produit contient de l'acétate d'éthyle (No. CAS 141-78-6), qui est assujettie sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5000 lb (2268 kg).

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, révision Sept 2, 2011, É.-U.).

Bien que de l'éthanol est présent dans ce produit, l'avertissement de la Proposition 65 ne s'applique PAS car ce produit n'est pas d'une boisson alcoolisée.

*Suite de section sur la page suivante*

**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département des Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 13 mars 2020

**Annule et Remplace** 29 mai 2017

**Changement Effectué** : Changement des numéros de téléphones en cas d'urgence et révision générale.

**Références**

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

*Suite de section sur la page suivante*



**NETTOYANT DE FLUX POUR CARTES PC****4140-LIQUID****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : +1-905-331-1396

**Adresses***Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

*Siège Social*

9347-193rd Street  
Surrey, British Columbia, Canada  
V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.